

LETTRE AU

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

A l'heure où les systèmes financiers semblent gouverner la planète dans un contexte de bouleversements sans précédent, au moment où le Tout-Etat pose la limite de sa capacité, ou tout du moins, se retrouve dans l'impossibilité de faire face à la totalité de ses prérogatives historiques, et où les Français ne « font plus bonne société » ensemble au travers de la représentation politique, administrative et sociale, **le modèle social français doit trouver une nouvelle voie.**

Il doit reposer sur **une citoyenneté vécue honorablement, dans le sens d'une responsabilité nécessaire et réciproque**, dans le cadre de solidarités concrètes et de réponses aux questions de quotidienneté familiale.

Cette contribution des emplois de la famille, à l'évolution du modèle social français et plus particulièrement celui du modèle de l'emploi entre particuliers au domicile s'appuiera sur une nouvelle forme de gestion des ressources et des relations humaines, basée sur un management partagé, une évolution des statuts sociaux et des modèles organisationnels du travail.

Car ce n'est pas tant l'existence de l'État-providence et le niveau des dépenses publiques qui importent, que le mode d'intervention et de régulation de cet État. De ce point de vue, l'État-providence français semble cumuler plusieurs écueils. Sans passer à un modèle libéral qui comporte lui aussi des failles d'importance vis-à-vis des attributs sociaux de notre société française, peut-être est-il temps d'envisager un renouveau du modèle social français traditionnel. **La France se retrouve aujourd'hui dans un engrenage pernicieux.**

Les différentes manifestations de la défiance envers le marché, la société civile et l'État ont en effet partie liée. Le déficit de confiance mutuelle nourrit la nécessité de l'intervention de l'État. Mais en réglementant et en légiférant de façon hiérarchique, l'État opacifie les relations entre les citoyens. En court-circuitant la société civile, il entrave le dialogue social et détruit la confiance mutuelle. En limitant les possibilités d'échanges avantageuses réciproquement, la défiance réduit l'efficacité du fonctionnement de l'ensemble des secteurs de l'économie.

Sans avoir la vanité de penser que la Fepem peut seule changer la donne, l'écosystème qu'elle valorise et qu'elle défend constitue, au travers des emplois de la famille et de leur secteur, un facteur de préservation de la cohésion sociale et simultanément un levier de croissance et de compétitivité pour notre pays.

Au cours de son mandat, le Président de la République a la lourde tâche d'accompagner les changements de société auxquels nous sommes contraints. La vie de nos concitoyens et la nôtre en dépendent de façon prépondérante.

Il existe une opportunité unique d'accompagner cette profonde mutation de la société française en nous appuyant sur une mobilisation collective partagée. En accord avec le Conseil d'administration, les collaborateurs et les experts de la Fepem, je propose qu'elle s'organise autour d'**une charte des emplois de la famille**. C'est celle-ci que je soumets à votre réflexion aujourd'hui. .

Marie Béatrice Levoux,
Présidente de la Fepem
Membre du Conseil économique,
social et environnemental (CESE)